

# CHRONIQUE Antonienne



S. Roch de Quebec. — Vou-  
lant obtenir une grande grâce,  
nous avons eu recours à S. Antoine  
en lui promettant de publier la  
faveur qu'il nous accorderait.  
Qu'il soit remercié, il nous a exau-

cés au delà de nos espérances.

A. D.

Oka. — S. Antoine m'a obtenu plusieurs grâces, en particu-  
lier deux faveurs spirituelles.

H. L.

Montréal. — Je viens vous supplier de m'aider à remercier  
le Dieu Tout-Puissant qui, après 25 années d'épreuves, m'acco-  
de aujourd'hui la conversion de mon pauvre mari.

Depuis dix ans surtout ce malheureux avait abandonné toutes  
pratiques religieuses et il ne se passait pas de jours que je n'euse  
à entendre les blasphèmes les plus horribles.

Des raisonnements, il n'en voulait entendre de personne. Les  
membres de ma famille nous voyaient peu. — Un jour, une jeune  
parente, témoin elle aussi de ces infamies, s'en alla raconter ses  
peines à l'un de vos pères qui promit de se joindre à nous dans  
une neuvaine qu'il recommandait pour gagner cette chère âme à  
Dieu. — Une partie de cette neuvaine était passée et, loin de s'a-  
mender, ce pécheur semblait s'endurcir davantage et multipliait  
ses injustices envers nous.

Brisée de douleur je faisais des démarches afin d'obtenir une  
séparation.

Un dimanche, à mon retour d'une messe basse, je trouve mon  
mari debout, contre son habitude. Il voulait causer, je résolus  
de tenter un dernier effort pour lui prouver l'odieux de sa con-  
duite; il n'était pas ivre à ce moment (encore contre son habi-  
tude). Comme je lui reprochais son plus récent outrage, il bon-  
dit pour protester. "S'il y a un Dieu, dit-il, s'il y a un enfer,  
je veux que ce Dieu me jette au fond de cet enfer." Oh ! tais-toi,  
lui dis-je. Mais lui, furieux comme un vrai démon, se préparait